

COMMUNIQU

170%

160 %

150 %

140 %

130 %

120%

110 %

100 %

90%

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

Santé financière (non-vérifiés)

Le Régime de retraite de Radio-Canada conserve des assises financières solides, les principaux indicateurs de la santé générale du Régime ayant encore été positifs au cours du trimestre. Nous restons déterminés à gérer et à surveiller attentivement les investissements afin de garantir la sécurité de votre pension.

Le Régime de retraite de Radio-Canada affichait un excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation de 2,9 milliards de dollars au 31 mars 2022, une baisse de 783 millions depuis le début de l'exercice. Son coefficient de capitalisation selon le principe de la continuité se chiffrait à 153,4 % à la fin du trimestre, marquant une baisse de 14,5 % depuis le début de l'exercice.

Sa situation de capitalisation selon le principe de la solvabilité (dans

le début de l'exercice, avec l'enregistrement d'un excédent de 1,1 milliards de dollars au 31 mars 2022. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité était de 115,5 % au trimestre, en hausse de 2,4 % durant l'exercice.

Veuillez noter que les résultats pour la période actuelle sont fondés sur des estimations et ne tiennent pas compte des modifications dont les hypothèses relatives au nombre de participants peuvent faire l'objet ni de l'incidence de changements apportés à la réglementation qui pourraient engendrer d'autres ajustements à la capitalisation du Régime.

l'hypothèse d'une liquidation) s'est améliorée de 63 millions depuis

Faites connaissance avec les membres du Conseil

François R. Roy Membre du Conseil depuis mai 2018



M. Roy est un ancien dirigeant d'entreprise qui a été directeur financier et membre du conseil d'administration au sein de diverses sociétés et différents organismes sans but lucratif. Il siège actuellement à plusieurs conseils, dont le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, en plus d'être président du Comité de vérification. M. Roy met sa vaste expérience dans les domaines des affaires, des placements et de la gouvernance au service du Conseil. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université de Toronto.

Principe de continuité

Situation de capitalisation

Principe solvabilité

	31 mars 2022	31 décembre 2021
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	8 430 millions de dollars	9 192 millions de dollars
Excédent de capitalisation, selon le principe de la continuité de l'exploitation	2 935 millions de dollars	3 718 millions de dollars
Excédent de capitalisation, selon le principe de la solvabilité	1 128 millions de dollars	1 065 millions de dollars
Nombre de rentes versées	10 171	10 164
Nombre de participants au régime	7 422	7 402

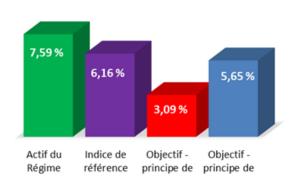
COMMUNIQUÉ

Rendement financier (non-vérifiés)

Le Régime détenait un actif net de 8,4 milliards de dollars au 31 mars 2022, ce qui représente une baisse de 762 millions de dollars depuis le début de l'exercice. La diminution de l'actif à la découle de l'augmentation des taux d'intérêt durant le trimestre, qui a eu un effet négatif sur les rendements des titres à revenu fixe du Régime ainsi qu'une baisse des marché boursiers mondiaux.

Étant parvenu à maturité, le Régime a versé des prestations de 82 millions de dollars aux retraités et perçu des cotisations de 27 millions de dollars de CBC/Radio-Canada et des employés au premier trimestre de 2022.

Le Régime se concentre sur les mesures de rendement à long terme pour évaluer l'atteinte de notre mission. Durant la Rendement du Régime
Rendements annualisés sur 4 ans au 31 mars 2022



solvabilité

continuité

de l'actif

période, fort d'un rendement annualisé sur quatre ans de 7,59 %, le Régime a surpassé son indice de référence de l'actif 6,16% ainsi que ses objectifs selon les principes de la continuité et de la solvabilité.

Stratégie de placement

Même si le rendement peut varier dans une année donnée, le Régime maintient son engagement à l'égard de sa stratégie de placement en fonction du passif. La stratégie vise à dégager des revenus d'investissement qui correspondent à la croissance des obligations au titre des prestations de retraite du Régime à long terme. Cette approche a pour effet de stabiliser la position de capitalisation et d'assurer la sécurité des prestations. La stratégie de placement en fonction du passif continue de fonctionner comme prévu.

Services aux participants

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 94 % pour le premier trimestre de 2022. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions. Le Régime s'efforce d'assurer des services d'administration des prestations de grande qualité, selon le meilleur rapport coûtefficacité.



Gouvernance

Lors de la réunion du Conseil tenue en juin 2022, conformément aux pratiques de bonne gouvernance, les fiduciaires ont réalisé le processus annuel d'autoévaluation. Les résultats de ce processus aident à cerner les domaines sur lesquels cibler les activités de formation et de perfectionnement continu, dans le but d'aider les fiduciaires à assumer leurs obligations fiduciaires et autres responsabilités.

Il est possible de consulter **le Rapport annuel 2021 du Régime de retraite de Radio-Canada – À votre service depuis 60 ans** sur le site web du Régime. : http://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/

Un résumé du Plan stratégique de la période 2021-2025 et de son état d'avancement figure à la page suivante.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms



FAITS SAILLANT DE 2022



Atteint En course/Prévus



Inachevé/Pas atteints

BUTS STRATÉGIQUES

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) au 31 mars 2022

ACTIVITÉS DE 2022 au 31 mars 2022

RÉSULTATS ESCOMPTÉS D'ICI 2025

Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisant pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité

 Le rendement de la caisse sur 4-ans est supérieur de 0,50 % à celui du portefeuille de

- Le rendement de la caisse sur 4-ans est égal ou supérieur au rendement actuariel exigé.
- La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance au risque.
- Investir de manière pour assurer les principaux objectifs de rendement de la caisse sont respecter.
- Mettre en œuvre les changements apportés à la composition de l'actif en 2022.
- Accroître l'exposition de l'investissement privé à l'allocation d'objectifs stratégiques.
- Mettre en œuvre une politique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).
- Évaluer de nouvelles possibilités et approches de placement.



- · Le Régime demeure entièrement capitalisé.
- Nos processus de répartition stratégique de l'actif demeurent un exemple d'excellence en la matière.



Fournir aux participants des services de retraite efficaces et de qualité et mieux communiquer avec les participants et intéressées

du Régime.

- Verser les prestations à temps.
- Obtenir des résultats de 80 % ou plus au sondage sur l'expérience des participants.
- Assurer la prestation de services aux membres en respectant les cibles de niveau d'obiectifs.
- Effecteur une évaluation chaque année la relation avec le promoteur.
- Présenter aux participants des communications complètes, claires et dans les délais impartis.



- · Gérer la prestation des services aux membres des pensions conformément au niveau de service convenu
- Mettre à niveau le système de paie des retraités et internaliser le traitement de la paie des
- Amorcer le développement d'un portail en ligne pour les retraités où les participants auront accès à des renseignements sur le paiement des prestations de retraite.
- Fournir des mises à jour aux participants et faire des présentations annuelles devant les parties intéressées.



- Assurer la prestation rentable des services en répondant aux attentes des participants.
- Assurer que les participants reçoivent des communications complètes, claires et dans les délais impartis par leur média préféré.
- Améliorer la communication avec les parties intéressées.



Maintenir en place des structures efficaces de gouvernance et d'organisation qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.

- Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation.
- Obtenir une opinion sans réserve des vérificateurs, ne prévoyant pas de retraitement important.
- Les réunions et les formations des fiduciaires sont jugées bonnes obtiennent bonnes ou une cote supérieure.
- Gestion rentable mesurée par l'indice de référence.
- Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires.



- Mettre en œuvre les nouvelles exigences réglementaires, le cas échéant, et mener l'évaluation actuarielle de 2021 et vérification.
- Effectuer un examen du cadre d'expression d'assurance pour évaluer l'internalisation des services de paie des retraités.
- Évaluer les options de service pour la garde des actifs du Régime.



Assurer que l'organisation dispose de suffisamment de ressources et les fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir.



Avoir en place des pratiques exemplaires relatives à la gouvernance et la surveillance d'un régime de retraite.





Promouvoir une culture axée sur la diversité, l'innovation, l'apprentissage continu et la responsabilité.

· Assurer que les formations continue sont régulièrement



- Fournir les fiduciaires les éléments de formation continue.
- Embaucher et intégrerait nouveaux personnels et la planifier pour les départs à la retraite potentiels.
- Soutenir et développer une main-d'œuvre diversifiée et inclusive.
- Réintégrer le personnel dans les bureaux et examiner les modalités de travail flexible.



 Recruter et conserver une équipe diversifiée et très motivée qui s'efforce de trouver des stratégies innovantes assorties d'une valeur ajoutée à long terme.



